



SPIP 62 : CP DE VENDIN-LE-VIEIL

MULTILATÉRALE DAP

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Ce jour lundi 10 mars 2025, notre organisation syndicale était entendue dans le cadre d'une entrevue en multilatérale avec le Directeur de l'Administration Pénitentiaire (DAP) et son équipe, ainsi que la Directrice interrégionale de la DISP de Lille et le chef d'établissement du CP Vendin le Vieil.

C'est acté, Vendin le vieil **deviendra une prison de haute sécurité au 31 Juillet 2025**. Cependant beaucoup de choses sont encore à construire et le projet de loi visant à sortir la France du piège du narco trafic sera discuté à l'Assemblée nationale du 17 au 25 mars prochain.

Un constat est clair, si les changements commencent à se dessiner pour les personnels du corps d'encadrement et d'application, **le service pénitentiaire d'insertion et probation est le grand oublié de ce projet**. Nous avons rappelé au Directeur de l'administration pénitentiaire, qu'avec les personnels de surveillance, **les CPIP sont les personnels les plus au contact de la population pénale**. Il est alors nécessaire, de travailler avec ce service sur la rédaction d'[une doctrine locale](#), en consultant l'avis des CPIP, la direction locale du SPIP et les organisations syndicales.

Le Directeur de l'administration pénitentiaire s'est dit vigilant concernant ce sujet, mais reconnaissait que c'était encore une « page blanche » qu'il fallait écrire. Il précisait également qu'il souhaitait que la construction de ce projet s'effectue en collaboration avec les instances locales.

Cet établissement aura clairement une empreinte très sécuritaire qui se fera ressentir sur les pratiques professionnelles des CPIP. Il est d'ailleurs difficile à ce jour d'établir clairement quelles seront les missions des CPIP alors en poste sur place. Les agents resteront en poste mais pourront également avoir recours à la mobilité. Nous avons alors demandé au DAP de faciliter la mobilité des agents qui souhaiteraient pouvoir partir.

Le DAP a abordé le sujet de la pression exercée sur les personnels et des possibles tentatives de corruption auxquelles les personnels devront faire face. Le DAP a repris les thématiques qui pouvaient être liées à ce genre de dérive notamment les problématiques d'ordre familial / sanitaire / financier. Il a aussi souligné qu'il n'y avait rien d'automatique et que ce n'étaient que des éléments de fragilité. Il a été rappelé

au DAP que s'il voulait agir efficacement sur la situation financière des agents il pouvait notamment :

- **Terminer le déploiement du RIFSEEP** en mettant en place le Complément Indemnitaire Annuel (CIA)
- **Réajuster la PSS** : comment expliquer aujourd'hui qu'un CPIP perçoive 22% de cette prime liée au risque, et qu'un attaché d'administration en perçoive 24% ? Nous sommes au quotidien au contact de la population pénale, notre organisation syndicale revendique un minima de 27% de PSS.

Pour terminer, en l'état actuel des choses, le Quartier Centre de Détention a vocation à fermer, ainsi que les UVF. La question se pose encore concernant les ateliers. Le QER se voit réduire de deux ailes sur quatre et devrait voir ses missions d'évaluation diminuer. Les CPIP ne seront plus seuls en entretien. Les activités cataloguées comme « ludiques » par l'administration sont déjà supprimées. Le constat est clair, localement les missions du SPIP auront tendance à disparaître plutôt qu'à s'étendre.

La question à laquelle il va falloir répondre rapidement : y a-t-il une place pour le SPIP dans ce type d'établissement ; et si c'est le cas, quelle est -elle ?

De prochaines instances vont se tenir. Nous vous tiendrons donc informés des avancées de cette « nouvelle » prison, et nous serons présents pour ne pas laisser l'équipe du SPIP de Vendin le Vieil livrée à elle-même.

Les élus FO Justice du CSA du SPIP 62 – le 11 mars 2025